

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : officielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 38 (1930)

Heft: 9

Vereinsnachrichten: Quelques activités des Croix-Rouges nationales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mières firent 6824 visites réparties sur 594 malades.

Ceci est déjà coquet lorsqu'on songe à la nouveauté de notre outil... Mais nous voici en 1929 ; notre personnel compte maintenant, depuis le mois d'avril, dix infirmières, qui ne chôment pas, vous allez le voir : cette année, elles ont fait 18 777 visites (soit près de 2500 de plus qu'en 1928) ; elles ont assisté à 799 consultations, tant à la Clinique infantile qu'à la Maternité, à la Polyclinique médicale et au Dispensaire prophylactique (soit 281 consultations de plus que l'année dernière). 2095 démarques ont abouti, c'est-à-dire : entrées dans les hôpitaux, séjours de convalescence à la campagne ou à la montagne, situations procurées à d'anciens malades, changements de logements, etc. (soit 454 de plus qu'en 1928).

En outre, témoin des services rendus par le Dispensaire, la Direction de l'Hôpital cantonal a décidé de créer, à titre d'essai, un service social pour ses malades et s'est adressée à la Croix-Rouge pour lui demander une infirmière-visiteuse. »

Les deux Dispensaires antivénériens ont donné 1557 consultations l'an dernier. La diminution du nombre des vénériens dans l'agglomération genevoise permettra probablement de supprimer l'un de ces dispensaires qui coûtent fort cher à la section.

La section des infirmières de l'Alliance suisse des gardes-malades fait aussi partie de la Croix-Rouge ; elle compte 141 infirmières et 5 infirmiers qui ont fait en 1929 27 793 journées auprès de malades.

« Si la Croix-Rouge genevoise a déjà pu créer des œuvres utiles pour l'amélioration de la santé publique, elle aurait encore tant de choses à réaliser dans le domaine de l'hygiène ! Parmi les tâches qui lui sont dévolues, je voudrais lui voir entreprendre des campagnes pour l'amélioration des conditions hygiéniques dans la livraison du pain et du lait à domicile qui se fait encore dans des conditions déplorables, pour la destruction des mouches à la ville

comme à la campagne, ces insectes malpropres, responsables de la diffusion de nombreuses maladies contagieuses, enfin pour l'amélioration des logements des concierges et surtout des chambres de domestiques qui sont la honte de tant de maisons appelées ironiquement « à confort moderne ». En dernier lieu, je vous rappellerai encore notre projet, datant déjà de plusieurs années, d'organisation d'un musée d'hygiène populaire, où petits et grands pourraient venir prendre des leçons pratiques de salubrité et de prophylaxie.

Pour ces campagnes, pour cette croisade contre la malpropreté, l'ignorance et l'indifférence, nous avons déjà créé deux merveilleux instruments de lutte, qui sont le Dispensaire d'hygiène sociale avec ses infirmières-visiteuses et la Croix-Rouge de la Jeunesse, avec ses 2500 petits auxiliaires, véritables pionniers de la Santé. Ces rouages fonctionnent bien, mais si leur rendement est encore insuffisant, c'est qu'il leur faut la collaboration active de tous les citoyens conscients du rôle bienfaisant que la Croix-Rouge doit jouer dans la lutte contre les grandes maladies sociales. »

Nous aimerions que ces vœux publiés récemment par le *Messager social* puissent se réaliser, mais les finances de la Croix-Rouge genevoise sont loin d'être brillantes : le Dispensaire d'hygiène sociale absorbe chaque année près de fr. 30 000, les Dispensaires prophylactiques environ fr. 4000, l'Ouvroir plus de fr. 1300, de sorte que le total des dépenses atteint fr. 58 350, tandis que les recettes n'ont guère dépassé fr. 45 000.... Treize mille francs de déficit en 1929 donnent à réfléchir, aussi la Commission de propagande étudie-t-elle les moyens propres à renflouer la caisse. Une grande manifestation est prévue pour le printemps prochain, et une campagne de recrutement va s'organiser. Souhaitons-lui le plus franc succès.

Quelques activités des Croix-Rouges nationales.

France. *Oeuvre de la Croix-Rouge en faveur des inondés du Midi.* — Les chiffres suivants donnent une idée de l'importance

des secours distribués par la Croix-Rouge française aux victimes des inondations du Midi de la France :

Dans la seule ville de Montauban, la Croix-Rouge a, dès le début, hébergé 200 sinistrés et, au 8 avril, elle avait distribué 20 000 repas; 70 wagons représentant 25 tonnes de vêtements, articles de ménage, etc., ont été dirigés sur les villes inondées. Le Comité de la Croix-Rouge à Bordeaux a participé à ces envois en expédiant sur place 13 000 lits; celui de Montauban a distribué plusieurs milliers de mobiliers. A Castres, la Croix-Rouge s'est chargée de l'aménagement des baraquements élevés par la municipalité et y a amené l'eau et l'électricité; dans le département de l'Aude, elle a pris à sa charge les opérations de vaccination et de désinfection. Les dépenses entraînées par cette intervention se montaient à la fin du mois d'avril à fr. 8 750 000.

Norvège. *Les skieurs et la Croix-Rouge.*

— Afin de prévenir les graves accidents arrivant chaque année aux skieurs qui, par suite du mauvais temps, se perdent parfois dans la montagne, la Croix-Rouge norvégienne a entrepris depuis environ trois ans de tracer des chemins en plantant des branches d'arbre dans la neige, à intervalles réguliers.

Cette méthode a remporté un tel succès que le pays entier l'a adoptée, permettant ainsi à la Croix-Rouge d'abandonner cette initiative pour se consacrer à d'autres entreprises.

Grande-Bretagne. *Premiers secours sur les routes.* — Des patrouilles de motocyclistes sont organisées chaque samedi et dimanche sur certaines routes du Comté de Surrey. Ces motocyclettes sont rattachées à un poste de secours formé de deux tentes; elles circulent le samedi de dix

heures du matin à trois heures de l'après-midi et de trois heures à la tombée de la nuit, le dimanche. Chaque motocyclette possède un side-car et une trousse médicale.

Etats-Unis. *Emploi de parachutes dans l'action de secours.* — Un fabricant de parachutes a offert à la Croix-Rouge américaine de lui envoyer un certain nombre de parachutes sur un point désigné dans les vingt-quatre heures qui suivront le reçu d'un télégramme. La Croix-Rouge américaine a accepté avec reconnaissance cette offre. Ces parachutes sont spécialement construits pour faire parvenir des subsides aux sinistrés isolés, surtout en cas d'inondations. L'utilité de ces parachutes a été démontrée par diverses expériences faites à des altitudes différentes aux Etats-Unis.

Danemark. *Poste de premiers secours sur les routes.* — La section de Herning de la Croix-Rouge danoise a consacré une somme de 400 couronnes à la création de postes de premiers secours sur les routes. Chacun des onze postes déjà organisés porte l'emblème de la Croix-Rouge et les mots « Poste de premiers secours ». Un poteau indicateur placé au croisement des routes indique le poste le plus proche et le nombre de mètres à parcourir pour l'atteindre.

En outre, chaque poste contient des instructions sur la façon d'administrer les premiers soins, les adresses téléphoniques des médecins et des services d'ambulances voisins, ainsi qu'une pharmacie du modèle recommandé par le Conseil des inspecteurs d'usines.